

ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE
DU MONDE CONTEMPORAIN

CONCEPTION HEC PARIS

ÉPREUVE N° 268
ANNÉE 2021

Sujet : Toute destruction est-elle créatrice ?

Dans les années 2010, l'ouverture au commerce international de l'agriculture néo-libérale a mené à la fermeture de 70% des fermes de poulets existantes. Cette destruction n'a, apparemment, pas été créatrice et le pays a enregistré de fortes pertes.

La destruction créatrice est un concept imaginé par J. Schumpeter, mentionné par exemple dans Business Cycles en 1939, ou en 1912 dans Théorie de l'évolution économique. Cela signifie que toute destruction dans l'économie, que ce soit d'entreprise ou d'emploi, même d'enrichir d'autre part. Ce concept pouvant même s'appliquer à la monnaie. De nombreux auteurs d'inspiration schumpétérienne ont approfondi ou réutilisé cette idée, comme Aghion. Néanmoins, même si toute destruction est créatrice pour elle, certains peuvent bien la nécessiter de disposer d'institutions efficaces la permettant. Par ailleurs, la création suivant la destruction peut être décalée dans le temps, géographiquement ou en qualité. En cas de crise, les effets de destruction à la chaîne causé par des effets d'entraînement peuvent mener à des créations mondiale, surtout à l'âge de la globalisation financière. Pendant la crise sanitaire, et même avant cela, suite à la crise de 2008, les taux d'intérêt bas peuvent être simplement des obstacles à cette destruction, et ainsi empêcher la création. Par ailleurs, les innovations sont aussi au cœur de l'analyse schumpétérienne, et sont étroitement liées à cette destruction créatrice et à protéger.

En quoi la complexité du phénomène de destruction

créative fait-elle appel à des institutions efficaces pour l'encaisser ?

Dans un premier temps, nous verrons en quoi la destruction créatrice est un phénomène efficace et nécessaire à la croissance de long-terme (I), puis nous étudierons dans un deuxième temps, en quoi, dans le fait, la destruction créatrice n'est pas un phénomène ni automatique, ni immédiat (deux bonnes destructions n'ont pas d'effet) (II), et enfin nous aborderons la nécessité pour un pays d'avoir des institutions incitatives et efficaces pour permettre à la destruction créatrice de battre son plein (III).

* * *

Selon de nombreuses théories économiques, la destruction créatrice est un phénomène efficace pour l'économie, qui permet la croissance de long-terme. Les destructions d'entreprises permettent l'innovation (A), et celles d'emplois permettent une répartition des meilleures au profit de l'ensemble de l'économie (B).

Les destructions d'entreprises permettent d'innover, et donc de créer d'autres entreprises encore plus performantes. C'est ce que défend Schumpeter dans Théorie de l'évolution économique, 1912. Ainsi, détruire des entreprises donne des entrepreneurs à innover, ou prendre des risques : Schumpeter les compare aux recherches de Niels Bohr, qui permettent d'innover, et ainsi d'être suivis par des inventeurs sous forme de groupes d'innovation : en 1733 est créé par Kay la machine volante, 1765 la spinning jenny, 1769 la water-frame, puis cela mène à l'innovation dans l'acier pour la 2^e Révolution Industrielle : en 1855 le procédé Bessemer devient la base de l'acier pour l'auto. Les résultats furent les deux 1^{er} Révolutions Industrielles, qui ont mené à l'innovation & la montée de Kay, ne semble pas être justifiées, puisqu'ici la destruction d'emplois et d'entreprises a bien été

créative. Aghion et Howitt en 1987 dans "A model of growth through creative destruction", placent la destruction créatrice comme le fondement de la croissance à long terme, avec l'innovation, et un bon "investment climate". Dans le continuum de Schumpeter, ils montrent que pour le bon fonctionnement de l'économie toute destruction doit être créative.

la destruction d'entreprise permet d'innover, surtout après les crises. Jugé en 1862 dans ses Œuvres économiques et politiques,
retenu précisément en France, aux États-Unis et au Grand-Bretagne,

explique que les économies sont traversées par des phénomènes de croissance des entreprises augmentation de la productivité, augmentation du taux des banques de prêt au bipartite, puis la crise éclate, et les économies se réajustent. Cela peut donc permettre la renaissance des entreprises les moins efficaces. Schumpeter en 1933 dans Business Cycle précise par cette phase peut être marquée jusqu'au bout par un réel phénomène de destruction créative. Ainsi, pendant la grande dépression du XIX^e de 1873 à 1896, les rues d'ordre d'état ont été accordées. Aujourd'hui, Aghion défend les baux d'intérêt trop bas qui permettent la survie d'"entreprise-zombis". La destruction n'est pas créative puisqu'il n'y a pas de destruction.

la destruction et mortuaire dans une économie d'endettement (deadlock economy selon Hickey 1874 Money, Intent and liquidity) peut aussi signifier le rebondissement d'un pays, et donc peut-être la création d'une innovation et d'une entreprise florissante.

la destruction d'emploi peut être créative, car peut une réduction des mauvaises au profit de toute l'économie. Pour des amis de l'emploi, Cahuc et Zabelberg montrent que la destruction créatrice est au cœur du marché du travail. Depuis 1980, la France a détruit 15% de ses emplois, mais en a créé 15,5%.

Ce qui est nécessaire au bon fonctionnement d'une économie. Seulement sur le marché de l'emploi toute destruction est bien créatrice. Mais ils précisent que ce phénomène orthodoxe plus si l'œuvre des États-Unis, où le marché de l'emploi est moins protégé. Ainsi, Aghion en 2017 dans "Innovation and top income inequality" montre la nécessité d'existence de grands écarts de salaires au sein de l'économie, pour permettre la motivation d'innover et donc la destruction.

créature.

la destruction d'emplois doit permettre la création d'emplois dans d'autres domaines, selon Soloway en 1980 dans la machine et le chômage. Cette destruction s'accompagne d'effets de déclencher, de compensation et d'extinction. L'effet de compensation correspond bien à la création d'emploi, et les deux autres à des augmentations de la richesse du pays, qui doit profiter à tous. En France, en 2015 et 2019, sont étudiées 450 délocalisations contre 150 rebocalisations, ce qui semble confirmer ces faits.

La destruction créatrice est bien l'un des moteurs fondamentaux de l'économie, surtout dans les économies développées, en permettant l'innovation et la réduction des matières. Mais comme le souligne la dernière phrase, dans la fait toute destruction ne semble pas toujours créatrice, où alors elle doit être conditionnée.

La destruction créatrice est un phénomène visible, mais ni immédiat, ni immédiat, aussi toute destruction n'est pas nécessairement créatrice. Les destructions pendant les grands chocs peuvent mener à des effets d'entraînement empêchant la création (A), et la puissance de la création suite à la destruction peut être limitée au contraire (B).

À la fin de la crise de 29 aux États-Unis, la stratégie de la guerre et donc de la destruction créatrice a été choisie. Ainsi, la nécessité du Décret Mellon est connue sous le nom "liquidate, liquidate, liquidate". Néanmoins, cette stratégie a mené à une crise plus grave, avec un plus fort taux de chômage à 25% en 1933, un boom de PIB de 25%, et le développement de Hoovervilles nommés d'après le président Hoover, de bidonvilles dans New York. Son succès d'état devant le New Deal de 1933, le pays n'a pas apprécier et n'a pas connu la création d'entreprises et d'emplois tant attendue.

Bagehot en 1873 dans Demand Street développe une théorie soutenant que les établissements bancaires en faillite devraient être sauvés si ils sont illiquides, et non si ils sont insolubles. Ainsi, les effets d'entraînement à financer par l'interconnexion des risques vont à limiter la destruction d'établissements, qui serait

**ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE
DU MONDE CONTEMPORAIN**

CONCEPTION HEC PARIS

ÉPREUVE N° 268

ANNÉE 2021

peu créative. D'ailleurs, la facilité d' l'Union générale en France en 1882 n'a pas bien l'avancée de la grande révolution du XIX^e siècle. C'est pourtant, la même facilité de la banque Helvétique dans les années 70 a mené à la création du Comptoir et Général, dont le premier accord est signé en 1988, avec le ratio Cooke à 8%, sur le plan de temps un peu tardifs. Puis, avec le scandale de Bâle III dans les années 90, ce ratio a été relevé en 2004 pour y ajouter les obligations, et donc modifier la limite, mais surtout en 2010 où le ratio est porté à 10,5% et les exigences bien plus lourdes pour les risques de actifs détenus. Avec la facilité d' Lehman Brothers à 2008, et l'inaction de l'Etat pour que celle-ci se soit exempté, les effets d' entraînement des défaillances d'établissements bancaires dans la finance ont été perceptibles dans le monde entier, avec la propre faillite de la banque mondiale d'assurance AIG et la dette immense de l'Espagne partiellement rachetée par le Chine.

Au-delà de l'absence de création suffisante en la présence d'effets d' entraînement, la qualité de la création suite à la défaillance ou déclin a' mettre en exergue.

des pays avancés sont touchés par la désindustrialisation. Bien que celle-ci s'accompagne de la création d'emplois dans les services, Alors et Vézard en 2015, dans Clemenceau Zéro, facilitent comme cause des gains de productivité paraboliques à long terme, et donc de clémence. En effet, l'industrie est un secteur entraînant dont les gains de productivité sont nombreux, au contraire des services. L'économie est alors confrontée à la "maladie des coûts" de Baudouin (2017, "5e constat d'erreur") et la gains de productivité

soit faibles mais les prix augmentent. Milonovic en 2016 dans Global Inequalities mentionne le progrès technique comme cause d'augmentation des inégalités dans les pays développés. En effet, les destructions d'emplois ne sont au profit d'une polarisation du marché du travail; avec des créations d'emplois très qualifiés, ou d'emplois très peu qualifiés. Ainsi, entre 1995 et 2015, l'augmentation du coefficient de Gini des pays de l'OCDE est de 3 points de pourcentage, bien à côté de 8,5 points de pourcentage de Chine. Par ailleurs, des salaires trop hauts à cause de difficultés de marché comme le monopole Shapley et Shultz avec le salaire effectif en 1987, peut s'expliquer par la productivité future du travail, comme l'a fait Ford au début du XX^e siècle avec sa jactance à 5 \$, ou toute révolution des salaires minimums trop hauts, comme le SMIC créé à la suite des Accords de Grenelle en 1968, menant une destruction créatrice non automatisée car non-incitative.

Tous certains conditions, la destruction n'est pas créatrice. L'exemple des salaires faible bien penser par la présence d'unités inclusives qui permettent au fonctionnement de cette destruction créatrice.

Pour que la destruction soit créatrice, des unités inclusives permettant de l'encadrer sont nécessaires. Il s'agit de protéger les innovations pour permettre la créativité (A), mais aussi d'encadrer la destruction d'entreprises et d'emplois pour éviter les effets pervers (B).

Protéger les innovations est nécessaire pour permettre la créativité d'entreprises après la destruction. T'ilot en 2016 dans Économie du bien commun des qualifiés et "mal nécessaire", car permettent pendant un temps une rente de monopole, mais sont nécessaires pour permettre l'innovation, et donc la destruction créatrice. Du moins lorsqu'ils brevets

date de 1474 en Italie, le Paute Venetiano. En 1806, le France re date et son premier code du commerce. Par ailleurs, il note moins bien les dérives qui peuvent découler de ces brevets.

Le soi-disant Bloch-Bauer Act de 1988 qui prolonge la durée et l'accret de W. Dreyfus est le fruit d'un intense lobbying.

Schumpeter en 1942 dans Capitalisme, socialisme et démocratie mettait déjà un gant contre la "colonisation de l'innovation" des œuvres brevetées utilisations. Cugia en 1963 dans La théorie bureaucratique montre les dérives qui découlent de ces organisations de travail autour d'une règle, et donc par entraînement qui freinent la créativité et donc la destruction créative.

Les institutions doivent aussi accompagner la destruction d'emplois et d'entreprises pour éviter les effets peccato. La fiscalité devrait accompagner la destruction d'emploi avec d'importantes cotisations au chômage, mais surtout un niveau de formation des chômeurs élevé. Ainsi, cela rendra plus facile la transition d'un emploi vers un autre, et donc la destruction créative. Par ailleurs, Beveridge en 1944 dans "full employment in a free society", répété par Pinochet en 1981-85 déclenche les législations qui peuvent peser dans une économie, et donc permettre une cohabitation forte & bonne & vaillante d'emploi et de taux de chômage, frein à la destruction créative.

Les institutions doivent aussi permettre d'accompagner la destruction d'entreprise pour la clôture de modèles. Ainsi, les clôtures, selon B. Bernanke en 2002 dans End of the Great Depression, le rôle de l'Etat est à limiter les marchés financiers. En effet, il faut à tout prix éviter le "credit crunch", le renouvellement de crédit par les banques pour lesquelles contractent à prêter, ce qui freine la création d'entreprises.

Dans la même optique, les réglementations de Basel III en 2010 visent à limiter la systématique des règles macroprudentielles.

En ajoutant un ratio qui varie selon la conjoncture, mais aussi en faisant les banques jugées systémiques d'assumer répondre à des retraits en masse pendant 15 jours, les règles sont moins pro-cycliques. Cela permettra donc une meilleure destruction créative, avec des règles macro-prudentielles adaptées, ce que recommandait Kindleberger en 1986 dans Stabilizing

An Unstable Economy -

la destruction créatrice ou la destruction due aux institutions inclusives.

*

^

*

Toute destruction n'est pas créatrice, mais le mécanisme peut être amélioré par la présence d'institutions inclusives. En temps de crise du covid-19, les aides d'Etat aux entreprises sont contestées. J. Biden, avec son plan de relance de 1 900 milliards de dollars, et la future diminution des sommes du plan avec l'augmentation de l'impôt sur les sociétés, l'aide passe par les élites. La crise économique devrait comme celle-ci, la destruction créatrice n'est pas du tout mécanique.